

# FEDERATION DES C.I.L. DE L'EST TOULONNAIS

Siège social : Immeuble communal « La Roseaie »

43 Boulevard de la Roseaie – 83100 TOULON

Tél. : 04 94 20 60 66 – e-mail : [federation.cil.est@free.fr](mailto:federation.cil.est@free.fr) – site : <http://www.federation-cil-toulon-est.org/>

## **Assemblée générale du mardi 20 janvier 2015**

Présents : Aguillon ; Les Ameniers ; Cap Brun/Petit Bois ; La Palasse/La Barentine/Pont du Suve ; Port de Plaisance ; La Rode ; La Serinette/Les Amoureux/La Barre ; Siblas/Val Fleuri ; Ste Musse/La Ginouse ; Super Toulon/Faron.

Webmaster : Christian Fabre

Excusés : Mourillon-Centre/Port Marchand/Lamalgue ; Mourillon Sud/La Mitre

Absent : Font Pré/Brunet

### **ORDRE DU JOUR**

Rapport moral.

Rapport d'activité

Rapport et bilan financier de l'année 2014

Présentation du budget prévisionnel 2016

Fixation du montant de la cotisation 2016

Élection membres du bureau

Arrivée des élus 17 h 30

Point sur l'aménagement des plages du Mourillon

Retour d'expérience des élus et des CIL sur les premières réunions publiques.

Urbanisme et circulation dans l'est Toulonnais.

### **RAPPORT MORAL**

Présentation du rapport par Alain EVEN président de la fédération.

Mesdames, messieurs.

Bonjour, avant de commencer je vous présente à toutes et tous mes meilleurs vœux de bonheur et surtout une bonne santé pour cette nouvelle année 2015.

En 2014 j'ai représenté la fédération à toutes les A.G. des CIL fédérés et si je suis réélu, je ferai de même en 2015 dans la mesure du possible.

Le dossier sur le parking des plages du Mourillon a été présenté en mairie le 29 juillet à Mme. Feunteun et M. Charreton après un gros travail de notre ami Jacques CHEVRIER et on devrait en savoir plus tout à l'heure puisque les élus ont été invités à notre A.G.

Nous avons organisé deux conférences sur la pollution, une le 22 mai 2014 avec M. Benjamin ROCHER, ingénieur d'étude et modélisation à air paca, la deuxième le 22 octobre 2014 avec Mme Dominique ANDREOTTI chef de pole médico-chirurgical à orientation oncologique et présidente de la COMETIC, service de pneumologie à l'hôpital de Ste Musse. Il faut féliciter notre ami Georges LAURENT qui travaille sur ce dossier avec beaucoup d'énergie.

Quant à nos A.G. sans les élus et les réunions publiques par secteurs réunissant plusieurs CIL, on fera le bilan à la fin de l'année. Peut-être aura-t-on un début de réponse dans quelques minutes ?

Le secrétaire va prendre la suite pour le rapport d'activité.  
Je vous remercie pour toute l'attention que vous avez bien voulu m'accorder.

## **RAPPORT D'ACTIVITÉ**

Présentation du rapport par Jacques CHEVRIER, secrétaire de la Fédération.

### **1. Gestion et organisation interne**

#### **1.1. Courrier (postal et courriels)**

- 32 courriers ont été envoyés et 6 courriels.
- 25 courriers reçus et 7 courriels.

#### **1.2. Documentation, matériel et entraide**

Rappel

- La documentation détenue par la Fédération est toujours à la disposition des adhérents. Depuis la mise en place du site Internet, de nombreux documents sont maintenant consultables en ligne et peuvent être téléchargés : diaporamas projetés lors des différentes conférences, plaquettes diverses (chenilles processionnaires, termites), lettres de la DRE, etc.

- Le matériel détenu par la Fédération est à la disposition des C.I.L adhérents : ordinateurs portables, vidéoprojecteurs, sonorisation, photocopieuse (sous réserve de fournir le papier, mais plus de limitation au nombre de tirages). Nous attirons cependant votre attention sur le soin à apporter à ce matériel et de nous signaler immédiatement tout défaut de fonctionnement, afin que nous intervenions tout de suite. Attention à ne pas mélanger les cordons et autre alimentation avec votre propre matériel. Je fais cette remarque parce que c'est déjà arrivé.

- Les C.I.L adhérents qui le souhaitent ont la possibilité de faire mettre en ligne sur le site de la Fédération les bulletins qu'ils éditent.

#### **1.3. Fonctionnement interne**

- La Fédération compte actuellement 12 C.I.L adhérents. Il y a eu la dissolution du CIL La Roseraie - La Barre – Les Amoureux. La Roseraie a été rattachée au CIL de St Jean du Var et Les Amoureux et la Barre au CIL de la Serinette. Nous avons eu le plaisir d'accueillir un nouveau CIL celui de l'Aguillon. Nous devons déplorer la dissolution du CIL du Port de Plaisance.

- Il y a eu 5 réunions du Conseil d'Administration (C.A.). et 1 AG extraordinaire pour approuver le changement des statuts.

- La Fédération est adhérente de la Fédération MART (Mouvement d'Actions pour la Rade de Toulon et le littoral varois). ainsi qu'à AirPaca

#### **1.4. Communication**

- Site Internet : Il est actualisé en permanence par notre webmaster Christian Fabre.

### **2. Travaux avec les institutions et participation aux manifestations externe**

#### **2.1. Commissions auxquelles nous participons :**

- Conseils de secteurs en attente. Des membres du bureau ont assisté à toutes les nouvelles réunions des CIL avec les élus.

- Comité Consultatif du Traitement des Ordures Ménagères (SITTOMAT) : Edwige Maïnetti.
- CLSPD (Comité Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance) : Gilbert Daumas.
- Contrat de baie : Pas de représentant Fédération mais Jean Ecochard y est présent au titre de MART, donc Edwige Maïnetti qui est au CA de MART a les informations.
- Nous avons demandé à faire partie du comité territorial d'air PACA au titre des associations

## **2.2. Réunions des commissions :**

- Aucune réunion de commissions depuis notre dernière AG

## **2.3. Réunions diverses :**

- Alain Even et/ou Edwige Maïnetti ont assisté à toutes les AG des CIL et particulièrement à celle du Port de Plaisance afin d'essayer de trouver une solution.
- Le projet pour le parking des plages du Mourillon a été remis en mairie. Nous espérons une réponse tout à l'heure puisque la question sera posée aux élus.
- Deux réunions publiques sur la pollution ont déjà eu lieu. Nous attendons des réponses pour une autre réunion publique sur la mise en place des PPA et des PCET.

## **2.4. Actions :**

Le travail des associations peut payer lorsque celles-ci sont d'accord pour défendre une cause légitime. Comme nous soutenons les actions de MART, il est souhaitable que nous continuions de soutenir les actions des associations de défense de l'environnement lorsque ces actions sont menées dans l'intérêt des Toulonnais et de Toulon. Comme il nous semble normal que la Fédération s'engage plus pour ces mêmes causes.

Je vous remercie pour votre attention. Si vous avez des questions, je suis à votre disposition.

### **VOTE DES RAPPORTS MORAL ET D'ACTIVITÉ**

*Les rapports sont adoptés à l'unanimité*

### **VOTE DU RAPPORT FINANCIER**

*Le rapport est adopté à l'unanimité*

### **VOTE DU PRÉVISIONNEL 2016**

*Le prévisionnel est adopté à l'unanimité*

### **MONTANT COTISATION 2016**

Le montant de la cotisation est inchangé et reste fixé à 35 €

*Voté à l'unanimité*

Chèque à envoyer ou à remettre à Mme BELLEC Danielle 291 avenue François Nardi  
83000 TOULON

### **ÉLECTION MEMBRES DU BUREAU**

Ont fait acte de candidature :

Mmes Bellec Danielle, Maïnetti Edwige.

MM. Chevrier Jacques, Daumas Gilbert, Even Alain, Laurent Georges.

Le bureau pouvant être constitué de sept membres, **tous ont été élus à l'unanimité.**

Les différentes fonctions seront fixées lors d'une prochaine réunion.

## **CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE STATUTAIRE**

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée générale statutaire est clôturée, et nous attendons l'arrivée des élus pour poursuivre notre réunion.

## **ARRIVÉE DES ÉLUS**

### **POINT SUR L'AMÉNAGEMENT DES PARKINGS DES PLAGES DU MOURILLON**

Monsieur CHEVRIER passe rapidement la présentation qui a été approuvée en CA afin de mettre au courant ceux qui n'en avaient pas connaissance.

Monsieur CHARRETON trouve que le travail de la Fédération a abouti à des solutions tout à fait intéressantes. Tout ne peut pas être réalisé, mais il se propose de nous présenter ce qui va pouvoir être mis en place pour fluidifier la circulation, améliorer la sécurité et gagner un petit peu en stationnement. Avec des solutions simples, on peut effectivement réaliser une mise en sens unique des allées, avec des îlots de retournement qui évitent de faire le tour complet du parking pour revenir. Il faudra faire un effort de signalisation important pour changer les habitudes. Par contre dans la partie ouest, il faudra garder un double sens sur la partie basse pour que lorsque le parking sera neutralisé pour des manifestations, l'accès est/ouest reste possible. L'anse Tabarly va être aménagée par un marquage au sol des emplacements et un resurfaçage, sans toutefois refaire l'enrobé. Ça pourra faire gagner 380 à 400 places. Ces travaux devraient être réalisés à partir du mois d'avril.

La zone de rencontre ne peut pas être réalisée sur une surface aussi importante, mais une limitation de vitesse sera instaurée. Les passages piétons ne seront pas supprimés. Il est cependant demandé que ces passages piétons n'aboutissent pas dans les fourrés comme c'est le cas actuellement.

Suivant l'information donnée par monsieur le Maire et rapportée par monsieur CHARRETON, à partir du mois de mai il ne devrait plus y avoir de manifestation sur le parking, sinon à les déplacer sur l'anse Tabarly.

Une surveillance particulière sera faite par les patrouilles en VTT et par l'utilisation des caméras. Un arrêté municipal sera pris pour verbaliser l'usage de boissons alcoolisées sur la voie publique, donc les plages.

Monsieur BONNUS précise qu'il a été décidé d'organiser des zones de pique-nique, car les gens qui viennent pique-niquer trop près des établissements provoquent un inconfort pour les plagistes et les promeneurs. Ces zones seront suffisamment éloignées des habitations et des commerces. Les personnes qui pique-niqueraient dans des zones non prévues seront verbalisées.

### **RETOUR D'EXPÉRIENCE SUR LES RÉUNIONS PUBLIQUES DE CIL**

Madame MAÏNETTI expose le fait qu'il n'y a pas unanimité de la part des CIL par rapport à la nouvelle organisation mise en place. Quels sont les objectifs précis de ces réunions et pourquoi la municipalité a souhaité mettre en place ce type de réunion ? Ce qui est regretté par la majorité des présidents c'est l'intimité qu'il pouvait y avoir dans la façon de régler les problèmes interne à chaque CIL. Ceci n'est pas possible dans la nouvelle formule qui traite les problèmes généraux, ne laissant plus de temps pour les problèmes particuliers. Si ces derniers peuvent être traités lors de visites de terrain plus fréquentes et si les sujets traités dans les réunions publiques restent

d'ordre suffisamment général, alors il n'y aura pas de problème. Les présidents des CIL qui n'ont pas encore eu ce genre de réunion sont très dubitatifs.

Quels sont vos sentiments par rapport à ce qui s'est passé, les améliorations qui ont déjà été apportées ?

Madame FEUNTEUN commente l'expérimentation qui a été mise en place. Des sujets qui intéressent plusieurs CIL limitrophes peuvent ainsi être traités. Les visites de terrain sont faites pour traiter les doléances apportées par les CIL. Un point va être fait durant cette période électorale durant laquelle les réunions publiques ne peuvent pas avoir lieu. Monsieur le maire souhaite faire très rapidement une réunion de travail avec les présidents de CIL pour un échange sur cette expérimentation. Suite à nos remarques, une évolution a déjà eu lieu dans la façon de préparer ces réunions et sur leur contenu.

Monsieur DAUMAS insiste sur le manque de communication que la mairie devrait faire pour la convocation à ces réunions. Il souhaiterait que les sujets soient bien cadrés. Seules les questions concernant les sujets à l'ordre du jour doivent être traitées afin d'éviter la dispersion. S'il reste du temps en fin de séance, alors les personnes présentes pourront s'exprimer sur des sujets plus personnels.

Madame FEUNTEUN précise qu'en dehors de la visite de terrain annuelle, il peut être demandé des visites supplémentaires pour traiter de sujets bien précis.

La demande de la fédération allait effectivement dans ce sens, souhaitant que dans l'organisation soient prévues au moins deux visites de terrain, en ciblant bien ces visites. Madame MAÏNETTI indique par exemple que pour son CIL, la grande visite annuelle pêche dans le sens que la moitié du secteur n'a pas l'information, que c'est le CIL qui doit dupliquer celle-ci et faire le boitage. Lorsqu'on demande aux camions de ramassage de passer dans tel ou tel endroit non nettoyé, il nous est répondu que ce n'est pas dans le découpage qui a été donné. Il serait souhaitable de bien mettre à jour les limites des CIL.

Madame PIASCO indique que depuis quelques années l'information est beaucoup moins bien faite. Avant il y avait des affichettes dans tous les immeubles. Aujourd'hui ce n'est plus le cas.

## **URBANISME ET CIRCULATION DANS L'EST TOULONNAIS**

Monsieur DAUMAS demande s'il y a des projets d'urbanisme envisagés à la porte des Oliviers, sur St Jean du Var et sur Brunet.

Madame FEUNTEUN répond. Porte des Oliviers, il y a des projets d'investisseurs et d'architectes soumis en mairie, mais rien n'a encore été présenté à monsieur le maire et donc rien n'est retenu. En marge, il est demandé que soit retiré l'affreux panneau planté dans des tonneaux qui indique les travaux du tunnel.

Sur St Jean du Var seul le projet de logement sur l'ancien parc auto de la ville est retenu.

Monsieur CHENEVARD parle de l'éco quartier de Brunet sur l'emplacement de l'ancien hôpital ainsi que des aménagements qui seront fait à cette occasion. La surface occupée par l'hôpital ne comportait aucune zone non bétonnée, ce qui provoquait des inondations en cas de fortes pluies. Le premier but de cet éco quartier est de retrouver un maximum d'espace naturel pour absorber les eaux de ruissellement. Ce quartier comptera 48000 m<sup>2</sup> de bâti et 33000 m<sup>2</sup> de terrain naturel. Ce sont environ 25% de surface récupérée pour recueillir les eaux de ruissellement. Sous le bâti, il y aura des bassins de rétention qui sont imposés à l'opérateur. Tout le secteur va être traité. Un réseau pluvial de 600 mm sous l'avenue Picot collectera les eaux et les amènera sur les bassins de rétention. La livraison des bâtiments devrait se terminer en 2019. Tout ce secteur est un secteur en zone inondable où il y a de l'eau partout. Depuis les pluies intenses qu'il y a eu beaucoup de sources réapparaissent. De plus ce quartier reçoit les eaux qui descendent du Faron. Un schéma directeur des équipements pluviaux est mis en place pour la mise en œuvre de travaux importants pour la captation des eaux sur la partie haute de la ville.

Madame BENOIT demande ce qui est prévu pour l'Eygoutier dans la mesure où l'on y envoie toutes les eaux de pluie sortant des bassins de rétention. Monsieur CHENEVARD rappelle les responsabilités des uns et des autres. Les riverains doivent prendre leur part de responsabilité en

entretenant leurs berges qui sont privées. La nouvelle gouvernance du syndicat de l'Eygoutier a fait un très bon travail sur l'état des lieux et les perspectives de travaux.

Circulation devant l'hôpital Ste Musse.

Monsieur DAUMAS insiste sur la situation très compliquée de la circulation devant l'hôpital.

Monsieur CHARRETON indique deux mesures, l'une immédiate qui consiste à refaire un marquage au sol beaucoup plus lisible, en attendant une solution en étude pour la modification du rond point, qui certainement conduira à emprunter l'actuel couloir de bus, lorsque l'on part sur la droite.

Monsieur CHEVRIER trouve que la signalisation de la route de l'hôpital en venant de St Jean du Var est très peu visible et que l'on a tendance à aller tout droit et se retrouver à la morgue alors qu'il aurait fallu tourner à gauche bien avant. Ce point va être étudié.

Élargissement de l'A57.

Monsieur CHENEVARD reprend l'historique du tunnel et souligne que sa gestion n'est pas de la compétence de la commune ni de TPM. Ces deux collectivités ont fait part au préfet, de leur mécontentement sur le fonctionnement de la gestion de la circulation qui, à cause d'une régulation mal faite, provoque des embouteillages dans la ville avec des répercussions sur l'autoroute. Il faudrait qu'il y ait au moins trois voies jusqu'aux fourches dans un premier temps. Le foncier est acquis et toutes les emprises appartiennent à l'état. L'évaluation du cout des travaux pour ce tronçon est d'environ 1 million d'€. Ce premier élargissement permettrait déjà de supprimer les feux de régulation aux entrées, ce qui réglerait pas mal de problèmes. Pour la mise à deux fois trois voies dans les deux sens jusqu'à la bretelle de Hyères, l'état a demandé le feu vert de l'Union Européenne, pour qu'Escota récupère, réalise et exploite le tunnel et l'autoroute, mais hélas avec péage. L'estimation faite en 2007/2008 de ces travaux est d'environ 180 milliards d'€. Le feu vert est accordé et dès que tout sera mis en place, cette opération va pouvoir débuter.

Monsieur EVEN demande ce qu'est la loi de juin 2014 dont les journaux ont parlé dans un compte rendu de réunion publique.

Madame FEUNTEUN nous explique que c'est la mise en place de conseils citoyens dans les quartiers relevant de la loi SRU et de la politique de la ville. Ils viennent en complément à la politique de démocratie de proximité et feront partie des conseils de secteur mis en place par la ville.

L'ordre du jour étant épuisé, monsieur CHEVRIER se fait le porte-parole du président et du CA de la Fédération pour remercier les élus pour leurs réponses dans l'ensemble positives. Il souligne que la volonté de la Fédération était de travailler très différemment de ce que l'on faisait auparavant, c'est-à-dire de traiter de sujets qui sont transversaux et qui concernent l'ensemble du périmètre de la Fédération, ce qui permet d'approfondir un peu plus les choses.

Puis le président lève la séance et nous invite à prendre le pot de l'amitié.

Le président  
Alain **Even**



Le secrétaire général  
Jacques **Chevrier**

